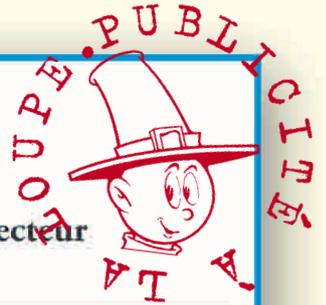


NON MERCI...

AUX PROGRAMMES D'“AIDE À L'OBSERVANCE” MANIPULÉS

Lu sur www.medic-emploi.com :

Dans le cadre des Programmes d'Observance Médicamenteuse
agrés par la HAS - validés par l'Afssaps
Article L.8114-43 du Code de la Santé Publique
Ordonnance n°2007-84 de la Loi du 1^{er} avril 2007



Laboratoire pharmaceutique leader mondial dans son secteur
recrute :

CONTRÔLEURS D'OBSERVANCE MÉDICAMENTEUSE

Médecins, pharmaciens, infirmier(e)s, étudiants médecine/pharmacie/odontologie H/F

PROFIL

- Vous souhaitez diversifier votre activité en rentabilisant votre expérience de suivi médicamenteux acquise auprès de vos clients et compléter vos revenus de façon significative dans le cadre d'une activité variée et d'un travail en équipe.
- Vous avez le sens des responsabilités et souhaitez participer à l'éducation sanitaire des consommateurs de soins en contribuant à développer leur observance médicamenteuse.
- Vous souhaitez contribuer, en tant que professionnels éthiques, à une gestion optimisée des coûts de santé, alliant objectifs de santé publique, intérêt des malades, et rentabilité économique des entreprises de santé

POSTE

Après une formation intensive rémunérée d'une demi-journée sur le diagnostic et la prise en charge des Troubles d'Observance Médicamenteuse (TOM) selon les critères du DSM Vbis-R, assurée au siège social du laboratoire par des leaders d'opinions reconnus, chefs de produits, visiteurs médicaux, vous participerez à la mise en place sur le terrain des programmes de contrôles d'observance médicamenteuse dont l'indépendance est garantie par la Loi.

Education Thérapeutique :

- Motivation et incitation des patients à l'observance médicamenteuse par tous moyens psychologiques et/ou physiques.
- Aide à l'acceptation des effets collatéraux médicamenteux.

Contrôles Cliniques d'Observance Médicamenteuse :

- Comptabilité régulière des Unités de Doses Restantes (UDR) selon le protocole du programme.
- Repérage des patients présentant des troubles d'observance médicamenteuse (TOM).
- Interventions 24 heures/24 (si besoin inopinées) auprès des patients afin d'optimiser l'observance du traitement. Vous aurez dans ce cadre libre accès, de lecture et d'écriture, au Dossier Médical Personnel du patient.

Interventions médico-administratives :

- Signalements aux services médicaux des CPAM dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les ALD conditionnelles à la stricte observance (Article 06-9786 de la loi PFLSS du 14 décembre 2006).
- Dans le cadre des procédures légales, déclenchement en urgence de l'intervention des Services d'Aide Locaux à l'Observance Personnalisée.

Rémunération forfaitaire mensuelle de 200 euros à 500 euros par patient inscrit, selon le programme.

Primes d'observance motivantes selon les résultats de fidélisation de la clientèle

Adresser lettre de motivation et curriculum vitae à :
Partnerfish Consulting Service - Programmes Observance Médicamenteuse
1984, avenue Orwell - 99066 Saint-Denis cedex
ou directement par courrier électronique à : medicamentspourtous@pfcs.com
Renseignements au 0899 321 322 (1,35 euro à la connexion, puis 0,34 euro la minute)

C'est aux soignants soucieux de la balance bénéfices-risques des traitements d'œuvrer pour l'observance, et non aux firmes pharmaceutiques avides de profits

Lire n° 271 pages 241, 257 et 300



PRÉCISIONS ET CORRECTIONS

N° 282 - Publicité à la loupe - contrôleurs d'observance médicamenteuse

L'annonce que nous avons publiée est un poisson d'avril. À chacun de faire en sorte qu'elle ne devienne jamais réalité.